TRIBUNAUX.

Cour Civile de District.

Demandes d'émancipation :
Mlle Léonide Flene, Lulu Cure.
Successions ouvertes :
Jas R. Farrelly, Mme François J. Bensadon.
Mlle Thérèse Lescale vs C. F. Callom, action en recouvrment de $360, sur des billets.
La Ville de la Nouvelle Orléans vs Edward G. Schlieder, injonction.
Sewerage & Water Board of N. O. vs Dowdle & Windett, action en recouvrement de $49,188.68.
Hy L. Heyman vs Vilchez Doussan, réclamation de $105 sur des billets.
Hy L. Heyman vs Frances D. Mitchell & P. V. Thiel, action en recouvrement de $120 sur des billets.

Deuxième cour inférieure

Juge J. M. Aucoin.

Comparutions :
Jos Montgomery, port d'arme cachée : R. L. Crouzelles, attaque à main armée ; Jacob Sylvestein, vol ; Chas Ali, violation de l'acte 107 de 1902 : Jane Glass, larcin ; Eleonor Duplessis, attaque et blessure.
Condamnations :
Jos. Cooper, port d'arme cachée, $25 d'amende ou 60 jours de prison ; Jos. Brough, Jacob Elk, Randel Chaep, larcin, 30 jours dans la maison de refuge.
Acquittés :
Etta Jonas et als, objets volés en leur possession.

LES COURSES.

RÉSULTATS DES COURSES D'HIER :

(FAIR GROUNDS)

Première course, 3|4 mille—The Plains (McGee) 4|1, 1er ; Fair Calypso (Foley) 15|1, 2me ; Dusky (Crimmens) 7|2, 3me.

Deuxième course, 1 16 mille—Aurumaster (Murphy), 9|2, 1er ; Gamara (Freeman), 7|10, 2me ; Ghats (McGee), 10|1, 3me.

Troisième course, 3|4 mille—Ingoldthift (Cherry), 3|1, 1er ; Dapple Gold (Barnett), 1|1, 2me ; Paul Clifford (Bell), 8|1, 3me.

Quatrième course, 5|8 mille—Excitement (Sewell), 9|5, 1er ; Delmore, (Dickson), 7|10, 2me : Tournes (O'Neill), 6|1, 3me.

Cinquième course, 5 1|2 furlongs—Marvel P. (Cherry), égalité, 1er ; Blue Pirate (Freeman), 6|1, 2me : Proteous (McCabe), 20|1, 3me.

Sixième course, 1 1|16 mille—Rainland (Bell) 4|1, 1er : Lady Ellison (Freeman) 6|5 ; J. P. Mayberry (McGee) 9|2, 3me.

(CITY PARK.)

RÉSULTATS :

Première course, 6 1|2 furlongs—Tom Crabb (Young) 4|1, 1er ; Lacache (Smith) 12|1, 2me ; Chambiee (Nicol) 18|5, 3me.

Deuxième course, 1 mille et 70 yardes—Enuoy (Perrett) 4|5, 1er ; Judge Traynor (Romanelli) 30|1, 2me : Sanction (Morris) 3|1, 3me.

Troisième course, 3|4 mille—Finker (Morris) 2|1, 1er ; Belle Strome (Wishand) 7|2, 2me ; Garnish (Morrison) 25|1, 3me.

Quatrième course, 7|8 mille—Salvage (Daly) 5|2, 1er ; Free Booter (Nicol) 3|5, 2me ; Harry Jack (Morrison) 40|1, 3me.

Cinquième course, 5 1|2 furlongs—Mint Boy (Perrett (11|10, 1er ; Gauze (Wishard) 50|1, 2me ; Ardressa (Koemer) 12|1, 3me.

Sixième course, 1 3|16 mille—Ivanhoe (Perrett) égalité, 1er ; Thistle Do (McIntyre) 7|1, 2me : Curate (Romanelli) 10|1, 3me.

La grève des cochers.

La grève demeure dans le statu quo. Ni les loueurs, ni les cochers n'ont manifesté le moindre désir de changer d'attitude. Il semble donc que la victoire restera à ceux qui pourront tenir le plus longtemps.

Loueurs et cochers prétendent naturellement avoir les meilleures chances de triompher, mais on ne saurait prédire en ce moment de quel côté penchera la victoire.

Mort de M. Eugène Antoine

Plus navrés que surpris ont été les amis de M. Eugène Antoine d'apprendre sa mort survenue hier à une heure de relevée.

L'excellent homme n'a été malade à s'aliter que peu de temps ; mais depuis bien des mois sa santé était chancelante, et il était facile de suivre sur ses traits livides, exsangues, émaciés les ravages de son état maladif. Il s'est éteint doucement, sans secousse, ayant à son chevet sa femme et ses six enfants qui avaient si tendrement entouré sa vieillesse.

Sentant venir la fin, il appela ses fils et leur fit ses dernières recommandations, l'une d'elles : de lui faire de modestes funérailles. Il avait toujours été humble, il avait toujours vécu dans la pénombre, et son humilité s'affirmait une fois encore, au bord de la tombe.

Né à Nancy en 1844, M. Antoine vint à la Nouvelle-Orléans alors qu'il n'était âgé que de douze ans et s'y fixa entièrement. Il aimait la typographie et fit son apprentissage dans les ateliers de l'ABEILLE. Quelques années plus tard, il entra en l'emploi de la maison Osburn, où il travailla quelque temps, puis trouva de l'avancement dans la maison Lathrope.

Le chef de cette dernière maison mourut et Antoine qui avait, par son honorabilité, mérité sa confiance, devint gérant de la maison. La veuve Lathrope n'eut qu'à se féliciter de la gérance de son employé ; mais les intérêts d'Antoine le sollicitèrent après des années, dans les ateliers du *Times*.

Ici encore, Antoine fit un stage assez long, et enfin se sentant en mesure de travailler pour son propre compte, il fonda au No 94 de la rue de Chartres une imprimerie qui eut ses années de prospérité, si elle en traversa de sombres.

Doué d'une énergie très grande, M. Antoine ne se laissa jamais gagner, vaincre par le découragement : l'espoir est comme le ciel des nuits : il n'est pas de coin si sombre où l'œil qui s'obstine ne finisse par découvrir une étoile ; il avait cet espoir.

La mort l'a surpris dans un état voisin de la gêne ; mais il s'en est allé avec la consolante pensée de n'avoir jamais méconnu le moindre de ses devoirs ; d'avoir toujours aimé d'un amour fait de tendresse et de respect le pays où il avait vu le jour, et prêché de préceptes et d'exemples les grands devoirs que réclamaient de lui la société et la famille.

Il a été secourable à tous les miséreux, et il descend dans le grand, le mystérieux Au-delà avec ce calme, cette sérénité que donne la conscience d'avoir pratiqué la vertu et l'espoir d'y recevoir sa récompense.

Importante décision.

Le juge Skinner, de la première cour criminelle de cité, a rendu hier une décision établissant que le poker tel qu'il est joué au "Colonial Club", rue Gravier, où la police a fait récemment une descente, ne constitue pas ce que la loi désigne sous le nom de "banking game" et qui est interdit.

En conséquence, le juge a annulé l'accusation portée par la police contre Léon Meyers, le gérant du club.

Meyers et ceux qui avaient été arrêtés avec lui lors de la descente de police au "Colonial Club", qui s'appelait auparavant "Continental Club", ont été condamnés par le recorder Fogarty pour violation de la loi sur le jeu, mais ils ont fait appel.

Ils ont aussi intenté un procès en dommages-intérêts à l'inspecteur de police Whitaker.

Poudre Dentifrice
PARFAITE DU
Dr. Lyon.

Nettoie, embellit les dents et purifie l'haleine. Les personnes raffinées en font usage depuis plus d'un quart de siècle. Très agréable pour les touristes.

PRÉPARÉE PAR

J. W. Lyon, D.D.S.

7jan—1an—mer

"LOVING CUPS".

Grande doit être l'émotion et non moins grande la fierté d'un homme lorsqu'il se voit entouré de ses compagnons de travail et qu'il s'entend dire par des subalternes qu'en reconnaissance de ses bontés, de ses procédés invariablement corrects, courtois, ils viennent lui offrir un durable souvenir de ses années passées au milieu d'eux.

C'est un incident de ce genre qui a eu lieu et dont deux hommes ont été l'objectif lundi dernier à l'heure même où s'opérait une fusion entre la Banque d'Epargnes Germania et la Banque d'Epargnes Commerciale; M. J. Edmond Merilh, président de la Banque d'Epargnes Germania et M. G. Ad Blaffer, caissier, voyaient leurs employés venir à eux, en un groupe leur faire l'hommage à chacun d'une "Coupe" en témoignage de leur profonde estime.

Plus aisé à deviner qu'à décrire cette scène charmante où tous les participants traduisaient par des sourires aux lèvres et des accents affectueux les sentiments qui étaient en eux, qui débordaient de leurs cœurs.

En tête des manifestants marchait M. Chas F. Buck, l'avocat de la Banque. C'est lui qui, dans une courte allocution, a présenté les Coupes aux destinataires : c'est lui qui, dans un heureux langage, a retracé les nombreuses années vécues par tous dans les mêmes murs, années de labeur rendues agréables par la bienveillance des chefs.

Sur chacune des coupes, semblables toutes deux, est gravée avec la seule variante du nom et de la fonction, l'inscription suivante : Témoignage à J. Edmond Merilh, président de la Banque d'Epargnes Germania et Compagnie de Sûreté offert par les directeurs et employés comme l'expression de leur amour et de leur estime et en reconnaissance de sa bonté et de sa courtoisie, à l'occasion de la fusion des deux institutions le 18 décembre 1895 : les Directeurs—A. Vizard, Chas. F. Buck, John B. Meyers, Otto T. Maier, directeur depuis mars 1881 ; vice-président depuis 1892 : président depuis le 4 janvier 1904 ; les Employés—H. A. Wulff, sous-caissier ; W. C. Leahy, payeur ; Wyman Hoey, gardien ; G. W. Sougeron, receveur ; John T. J. Sutter, M. Ries, M. P. Schwichtz, John Logan, T. S. Schuber, W. Atkinson, C. H. Thompson, H. Koener, R. E. Welsh, G. Rivière et H. J. Schneider.

Sur la coupe de M. Blaffer, il est gravé qu'il a été caissier du 9 avril 1894 ; vice-président et caissier depuis le 4 janvier 1904.

Fête intime, charmante dont le souvenir vivra toujours dans le cœur de ceux qui en étaient les élus.

Argent embarrassant.

Le Bureau des Eaux et Egouts ne sait à qui verser les $49,188.68 qui sont dûs aux entrepreneurs Dowdle et Windett pour l'exécution de divers contrats de pavage, et par l'organe de son conseil, M. Omer Villeré, il a demandé hier à la cour civile de district la permission de déposer ladite somme au tribunal.

Opposition a été faite au paiement par vingt créanciers de Dowdle et Windett, et comme le bureau n'était nullement qualifié pour faire la répartition, il a demandé à la cour de s'en charger.

Le juge Théard a signé hier l'ordre demandé.

C'est donc à la cour civile que devront s'adresser les créanciers des entrepreneurs.

Conseil Municipal.

Séance régulière hier soir sous la présidence de M. McRacken.

MESSAGE DU MAIRE.

Mairie de la Nouvelle-Orléans, 19 décembre 1905.

Aux membres du conseil.

Je vous soumets les documents suivants :

Communication de la Hahnite Co. de Londres, Angleterre, au sujet de leur balayeuse.

Pétition de propriétaires et résidents du voisinage des rues Chartres et des Français, qui demandent une nouvelle lampe électrique.

Protestation de Buck, Walshe et Buck, représentants de la compagnie d'éclairage au gaz de la Nouvelle-Orléans établissant les objections à l'ordonnance Gallagher.

Rapport du Bureau de Santé de Ville pour le mois de novembre.

Rapport du Bureau des Directeurs des Ecoles pour l'année 1905.

Communication de fonctionnaires de diverses villes relativement à certains procédés de pavage.

Communication de E. C. Foster, président de la compagnie des chemins de fer de la Nouvelle-Orléans, acceptant les clauses de l'ordonnance 3367.

Rapport de M. Chas. Janvier, président du comité du fonds de fièvre jaune, avec un état des dépenses et les carnets à souche des chèques tirés pour ces dépenses.

Protestation de citoyens et hommes d'affaires contre l'adoption de l'ordonnance relative à la vente de chevaux, mulets, etc., dans des écuries. A ce propos j'inviterai le conseil à renvoyer l'ordonnance au comité, afin que les pétitionnaires aient l'occasion d'exposer leurs objections.

Respectueusement,
MARTIN BEHRMAN,
Maire.

Le message du maire est reçu et les documents communiqués sont référés aux comités compétents.

Dans un message spécial le maire dit que la nécessité d'établir un hôpital d'isolement s'impose en conséquence des épreuves de l'été dernier, et il presse le conseil de s'occuper de cette affaire. Il propose la nomination d'un comité spécial, qui conférera avec un comité de l'Association de Santé Publique pour le choix d'un emplacement.

Après la lecture des rapports des fonctionnaires et des comités le conseil adopte diverses ordonnances.

L'ordonnance relative à la vente des chevaux, mulets, etc., est renvoyée au comité, conformément à la recommandation du maire.

M. Chas E. McMurray est élu unanimement clerk de comité en remplacement de M. Oberle, démissionnaire.

Sur motion de M. Zacharie il est décidé qu'un comité sera nommé pour conférer avec un comité de l'Association de Santé publique.

La lecture des affaires nouvelles terminée le conseil s'ajourne au premier mardi de janvier.

Condamnations.

Le juge Baker de la Cour criminelle de District a hier condamné des prévenus comme suit :

Joseph Millereck, vol, un an aux travaux forcés : Rachael Jackson, larcin, 6 mois; Thos Connolly, vol avec effraction, 2 ans.

HYDROZONE
GUÉRIT
Le Mal de Gorge
Un Antiseptique Inoffensif.
Endossé par la profession médicale.
Une Bouteille de 25c Gratis
à quiconque enverra cette annonce avec 10c pour les frais de port. En Vente chez les Principaux Pharmaciens. Pas véritable si l'étiquette ne porte pas ma signature :
Bon jusqu'au 15 Jan., '06. Seulement un échantillon à une famille.
Charles Marchand,
63-1 rue Prince, N. Y.
Ecrivez pour un livret gratis sur le Traitement Rationnel des Maladies.

Rixe.

Au cours d'une querelle survenue au champ de courses du City Park, hier matin, entre Willie Coleback, un jockey, et Chas Pyle, un garçon d'écurie au service de C. S. Wilson, le premier a tiré un coup de revolver sur son adversaire et a blessé un des chevaux de course de M. Wilson.

Une plainte a été formulée contre le Jockey.

DECÈS.

ANTOINE—Décédé hier à une heure de l'après-midi, à l'âge de 61 ans, EUGÈNE ANTOINE, natif de Nancy, Département de la Meurthe, France, et résident de la Nouvelle-Orléans depuis 1856. Ses funérailles auront lieu aujourd'hui à deux heures et demie de l'après midi

Enterrement privé. Pas de fleurs.

JOHN BONNOT,
Entrepreneur de pompes funèbres

Raoul Bonnot, Directeur.
No 623 RUE STE-ANNE
Téléphone No 1043.

Téléphone No 408.
F. LAUDUMIEY & CO.
LIMITED,
ENTREPRENEURS DE
Pompes Funèbres.

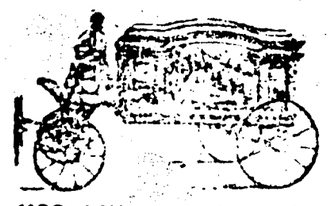

1108 et 1112 Nord Remparts.
Nous faisons de l'embaumement une spécialité.
Entrepreneurs de pompes funèbres pour toutes les sociétés françaises.

B. ADER. GEO. J. MOTHE.
ADER & MOTHE,
Les Seuls Entrepreneurs Français de la Nlle-Orléans.
817 rue Toulouse,
En Face de l'Opéra Française.
TELEPHONE 4276.
Nous ferons à nos clients de la Société Française une réduction spéciale.
Salon funèbre gratuit aux clients.
30 aout—1 an

TELEPHONE 952.
JOSEPH RAY,
Successeur de LABAT & RAY
Entrepreneur de Pompes Funèbres et Embaumeur
No 1308 Avenue Nord Remparts,
Près Esplanade.
Voitures pour Bals, Mariages, Promenades etc. Enterrements faits à des prix modiques. Ordres reçus par le téléphone à n'importe quel moment.
1er sept—1an

PETITES ANNONCES

ON demande—Apprentie couturière payé Mme E. Bureau, 618 Canal.
20déc—1f

On demande—Une bonne cuisinière de couleur, pour servir avenue de l'Esplanade. S'adresser au Consulat de France, Godchaux Building, 306, de 10 h. à midi. 13 déc—☞

ALOUER—Marché privé de premier ordre dans le 6me District près de l'avenue St Charles. $25.00. J. C. Rhea & Co. 840 rue Gravier. 26 oct—

AMUSEMENTS.

CRESCENT CITY JOCKEY CLUB
Fair Grounds.
LE PRIX DE GENTILLY—A RECLAMER
$1000 AJOUTES SAMEDI, 23 DECEMBRE.
Cars Electriques Directement aux Fair Grounds
Rue Broad, Bayou St-Jean et les Lignes de Ceinture de l'Esplanade quittant les rues Canal et St-Charles toutes les Trois Minutes
GRAND CONCERT MUSICAL.
SIX COURSES DE PREMIERE CLASSE TOUS LES JOURS
COMMENÇANT A 2 P. M.
Entrée $1.00. Dames 50c.
13 déc—1m

Représentation d'Opéra de Gala
—A—
L'OPERA FRANÇAIS,
Mercredi, 20 Décembre 1905,
à 7:30 p. m.
L'AFRICAINE.
Avec une Forte Distribution des Principaux Artistes de la Troupe.
Pour le Bénéfice de l'Hôpital des Yeux, des Oreilles du Nez et de la Gorge.
Entrée Générale—Un Dollar.
Sièges réservés maintenant en vente au Magasin de Musique de Grunewald, No 735 rue du Canal. 14 déc—14 16 17 19 20

Excursions du Dimanche à Bon Marché
Sur le New Orleans, Fort Jackson et Grand Isle Railroad.
Les trains partent d'Alger à 8 heures a. m. et arrivent à 7.35 heures p. m. Billets pour l'aller et le retour 50 sous, 75 sous et $1.
J. S. LANDRY,
Surintendant.
17 oct ☞

AVIS SPECIAL.

SALLES DE L'UNION FRANÇAISE,
928 RUE N. REMPART,
Entre les rues Dumaine et St. Philippe.
Vastes salles pour bals, concerts, banquets réunions, conférences, mariages, foires, salles de réunions pour sociétés.
Lumières électriques.
4 lignes de chars. Chars de Ceinture Esplanade et Canal, Danphine, Orléans avec transferts pour les Avenues Henry Clay et Peters.
Pour location de la bâtisse de l'Union Française, s'adresser à M. MAURICE LAFARGUE de 9 heures à midi, à l'Union Française, et de 5 à 7 heures p. m., à sa demeure, 1017 rue St. Philippe entre les rues Bourgogne et Rempart.
Ecole gratuite, pour toutes les filles désirant apprendre le français et l'anglais, aussi travaux à l'aiguille. Cinq professeurs compétents.
17 déc—17 an 24 inc

CONSULAT DE FRANCE
Godchaux Building, 306-7.

Les personnes désignées ci-après sont priées de passer au consulat, soit pour retirer des lettres qui leur sont adressées, soit pour affaires les concernant :

Jean Emile Angousset.
Pierre Labourdette.
Pierre Pédécastaing.
Gontran Charles Weil.
Martial Tichon.
André Gronbach.
M. Savoie fils.
Félix Vallette.
Emile Fernand Augier.
Jean Pierre Constancy.
Jean François Arrenguet.
Baptiste Lacour.
oct—1905

RESTAURANT
DE L'HOTEL ST-CHARLES
Rez-de-chaussée de l'entrée rue Gravier.
De Première Classe. Essayez-le.
Le patronage des personnes désirant souper après le théâtre est sollicité.

BAINS ST-CHARLES
Turc, Russe, Romain, Ordinaire.
Nouveaux Bains Electriques venant d'être terminés.
Soulagent les Rhumatismes, la Grippe, les Refroidissements.
Le meilleur tonique connu pour les nerfs.
15 déc—5m

OPERA FRANÇAIS.
Jeudi, 21 Décembre, à 8 heures.
14me soirée d'Abonnement.
LE GRAND SUCCÈS,
"LA VIE DE BOHEME"
Opéra en 4 actes. Musique de Puccini.
Orchestre sous la direction de M. Rey
Avec MM. Leprestre, Bourgeois, Marty, Laser, Gabel, Leo Mary, Mmes Walter-Villa et Frédox.
Samedi, 23 Déc.—"Manon." — Dimanche, matinée: "L'Africaine".
Le jour de Noël—Matinée à prix populaires, 25 et 50 cts. "Mam'selle Nitouche". Distribution de jouets aux enfants. 20déc—2f

ST. CHARLES Orpheum MATINEE ET CE SOIR.
VAUDEVILLE MODERNE.
Merveilleux Elinge,
Melville & Stetson, Chiens de Perle,
Jumeaux Marco, Sylvester, Jones & Pringle,
Mr et Mme Esmonde,
Troupe Impériale Russe, Scènes Animées.
TOUS LES SOIRS..... 10c, 25c, 50c
Matinées tous les jours, Lundi excepté..10c, 25c
19 déc—5f

TULANE Ce Soir et Toute la Semaine.
Matinées, Mercredi et Samedi.
"Une pièce que toute personne du Sud devrait voir."
Sièges maintenant en vente pour le succès stupéfiant
THE CLANSMAN
PAR THOMAS DIXON, Jr.
Le plus grand triomphe théâtral dans l'histoire du Sud.
La semaine prochaine RICHARD MANSFIELD.
19 déc—5f

CRESCENT. Ce Soir et toute la Semaine
Matinées Mardi, Jeudi et Samedi à 1.
"HONEY BOY."
GEORGE EVANS
Dans la grandiose comédie musicale,
The Runaways
Et les fameuses "Show Girls" du début.
La semaine prochaine—THE SHOW GIRL.
19 déc—5f

CHAMPS DE COURSES DU CITY PARK.
Réunion d'Hiver — 1905 06.
6 Courses par jour, commençant à 2 heures p. m.
Trains spéciaux de Courses via le Canal Belt quittant la voie centrale sur Canal et Baronne à 11 heures a. m. et à de fréquents intervalles après, s'arrêtant seulement aux rues Claiborne, Galvez et Canal allant directement à la Grande Tribune. Prix 50cts.
Tous les cars réguliers de ceinture des rues Canal et Esplanade donnent des transferts à l'angle de la rue Orléans et de l'avenue du City Park aux cars allant directement à Grande Tribune sans prix extra.
Musique par la bande de Veazey.
Entrée, $1.00. Dames, 50c.
Loges pour la saison.....$75 00
Sièges dans les loges..... 50c.
1er déc—☞

très touchée, avait, dans sa joie, dans sa reconnaissance, déclaré au peintre qui allait lui laisser un si exact.... un si parfait souvenir de son cher petit :

—Il fera pendant, sur ma cheminée, avec celui de son père...

Jamais Pierre Richault n'avait osé dire un mot de celui sur lequel il voyait bien que Roberte affectait de garder le silence....

Et il ne devait faire plus ample connaissance avec lui que quelques jours plus tard, lorsqu'il avait apporté, rue de la Félicité, le portrait de Marc, terminé et placé dans son élégant petit cadre d'orfèvrerie.

Ce jour là,—c'était dans l'après midi,—Marc devait, le lendemain, faire sa rentrée à l'école de la rue des Batignolles—et il profitait de son dernier jour de congé pour terminer fiévreusement avec Jeanine une espèce de petite tonnelle dont ils avaient entrepris tous les deux la construction dans un coin du jardin.

En arrivant donc, la mignonne que son grand ami (dame, il avait deux ans de plus qu'elle), attendait avec impatience, s'était précipitée, avec lui, sans presque prendre le temps d'embrasser Roberte, du côté où les attendait leur édifice en construction....

Et Pierre Richault resté seul avec la jeune femme :

—Voilà l'objet, chère madame, faisait il en tirant de sa poche et en lui offrant le petit paquet entouré de papier de soie et serré d'une faveur, voilà ce que je je suis bien heureux..... très heureux que vous veuilliez bien accepter....

Elle avait curieusement dénoué le ruban, défait les papiers.

—Oh !.... s'écria-t-elle qu'il est charmant ! Dans son cadre il paraît dix fois plus ressemblant encore.... C'est bien mon petit....

... Non... la photographie avec ses tons gris ne donne pas, comme cela, la sensation de la vie.... Je suis heureuse..... heureuse.... Mais ce cadre est trop beau !.... Vous avez fait une folie, monsieur Richault....

—Ne m'enlevez rien de la joie que j'éprouve à vous donner un plaisir, madame Aubray.... Ne me reprochez pas une petite recherche—qui est bien modeste... bien peu coûteuse, je vous assure.... et qui présente un peu mieux à son avantage, mon petit portrait.

... Le cadre, chère madame, faisait-il en souriant, c'est l'auxiliaire du peintre.... il le soigne par amour propre....

—Vous êtes le plus aimable des amis.... Et ce joli bijou... Car c'est un bijou dont vous me faites la charmante surprise ... fera un digne pendant à un autre petit cadre qui avec le vôtre, me parlera tous les jours de ce que j'ai le plus aimé et de ce que j'aime le plus au monde....

Et, tout naturellement, elle ajouta :

—Voulez-vous venir voir comme ma cheminée sera belle ?....

Ce ne sera pas indiscret ? fit il avec un sourire un peu timide...

—Mais non, répondait-elle en riant tout à fait, mais non, pas du tout.

—Alors ... avec bien du plaisir, chère madame.

—Je vous montre le chemin, monsieur Richault.

Il la suivit.

Ils montèrent le petit escalier qui conduisait au premier étage.

Jamais encore il n'avait pénétré que dans la salle à manger au rez de chaussée.

Elle lui expliquait :

—Ici, c'est la chambre de mon petit homme, à côté de la mienne.

—Je ne l'ai jamais vue, mais je la connais cependant.... Jeanine me l'a racontée.... et aussi un peu la vôtre, madame, ... car son camarade Marc lui a déjà fait les honneurs de tout votre pavillon....

—Alors vous savez que ma chambre à moi est ici....

—Et Jeanine a été émerveillée de la voir si jolie.

—Oh ! bien simple vraiment.

Elle avait ouvert la porte....

Elle s'effaça pour le laisser entrer dans la pièce inondée de soleil où brillaient les barreaux polis du petit lit de cuivre....et et où les meubles de bois clair s'incrustaient de grandes fleurs aux nuances effacées....

—Elle ne m'avait pas trompé, fit-il discrètement....

Et il se retourna pour regarder la cheminée que lui montrait Roberte.

Elle était toute blanche, cette cheminée toute coquette....avec sa petite pendule empire dont le marbre immaculé se fleurissait d'un délicat motif en dorure ciselée...

Les flambeaux, petits aussi, un peu surbaissés, s'ornaient des mêmes ciselures....

Dans deux vases de Sèvres—très purs de forme, quelques branches fleuries se courbaient sous le poids de cinq ou six roses thé, — les dernières — cueillies dans le jardinet....

Et ce sobre et élégant ensemble mettait en valeur une photographie dans son cadre précieusement ajouré.... une photographie à laquelle le portrait de Marc allait faire pendant, — une photographie qui représentait un beau garçon d'une trentaine d'années.... un homme à la fière mine.... un nez aquilin, aux moustaches longues et soyeuses.... aux yeux d'énergie et aux lèvres souriantes ...

Pierre Richault eut un involontaire cri d'étonnement....

—Mais c'est Cyrille de Châtel-Arnaud !

—Vous l'avez connu ? demanda Roberte en un autre cri de surprise ...

Mais il avait eu le temps de se ressaisir....

Et, le cœur battant encore de l'instinctif aveu que lui avait arraché cette rencontre si inattendue.... si invraisemblable....

—Je l'ai connu .... oui....un peu... autrefois .... Mais voilà si longtemps !..... car il y a si longtemps aussi que lui-même a péri....

—Où l'aviez-vous connu ?

—En Dauphiné....

—Vous êtes Dauphinois ?

—Non....non certes.... n'allez pas croire....j'y ai passé.... autrefois..... j'y ai passé quelques années de ma vie....

—Et....c'est alors....

—C'est alors, oui, que je me suis plusieurs fois rencontré avec le comte de Châtel-Arnaud .... J'ai su, en ce temps là, comme tout le monde qu'il était mort victime d'un terrible accident...

—Me laissant seule sur la terre....avec ce pauvre petit qui devait quelques jours après venir au monde....

..Ah ! soupira-t-elle.... la vie, pour moi, a été dure et cruelle.....

—Mais.....

Il hésitait :

—La famille ?.....

Elle eut un hochement de tête silencieux.

Il avait compris.....

Et il murmura :

—Pauvre femme .... La mère de Cyrille n'a pas eu pitié de cet enfant ?.... Les larmes du deuil ne vous ont pas rapprochée d'elle ?.... Oh !... tant pis pour elle !.....

Elle hocha encore la tête....

Et plus gravement :

—Le hasard vous apprend un secret qu'autour de moi, les Généac et ma vieille bonne sont seuls à connaître.....

—Confié à ma discrétion, il est en sûreté, madame,

—Marc ne s'en doute encore pas.....

—Pauvre petit.... Un jour il faudra bien le lui révéler.....

—Quand il sera en âge de comprendre ce que je lui dirai alors : que si, devant la loi, je n'étais pas l'épouse de mon pauvre Cyrille, jamais, cependant, je n'ai été qu'à lui.....Que s'il ne porte pas le nom de son père, c'est qu'un affreux malheur nous l'a ravi, la veille du jour où, brisant toutes les résistances des siens, il allait faire de moi sa femme devant les hommes comme je l'étais devant Dieu.....

..Que si, enfin, celle que vous nommiez tout à l'heure n'avait pas été inflexible jusqu'à la dernière heure dans un refus qui, par deux fois déjà, avait été sa réponse aux actes respectueux de Cyrille, j'aurais été depuis plusieurs mois l'épouse légitime de son fils.... J'aurais ma place de veuve au foyer familial et mon petit bâtard serait aujourd'hui le comte Marc de Châtel-Arnaud....

..Voilà ce que je veux pouvoir lui apprendre le jour où je lui dirai : "Juge-moi.... juge-nous tous....."

—Et alors.... Oh ! pauvre... pauvre femme... Comment avez-vous pu vivre ?

—Je vous dis tout cela.... à vous le premier.... je ne sais pourquoi.... mais il me semble que c'est de la sympathie et non pas seulement de la curiosité qui brille dans vos yeux.....

—Ah ! bien profonde.....

—Et puis.... vous avez reconnu ce portrait.... et si vous savez maintenant que je suis une irrégulière.... je veux au moins que vous ne me jugiez pas avec une sévérité qui ne serait plus de la justice.....

A continuer.

Tous les Trains Courent Maintenant Selon le Tableau Regulier
—SUR LE—
THE TEXAS & PACIFIC RAILWAY
Le même qu'avant la quarantaine
L'express California et Texas quittent à 8.55 heures a. m. Le train local pour Newtonde à 3.55 heures p. m. et le train express pour Shreveport, Monroe et Little Rock à 6.35 p. m.
BUREAU DES BILLETS, 207 RUE ST-CHARLES.
1nov—☞